

Compte-rendu Phase 2 – Ateliers

Etabli par :	22/07/2013	
Anne-Céline Redon	Dossier : EAF2593	AMOQEC -AEU – CR - 02

Ordre du jour	Participants	Présent	Excusé	Diffusion
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier de réflexion avec la population sur 3 propositions d'aménagement du lotissement ▪ Jeudi 18 Juillet, 19h 	M. Lamamy, Maire	x		x
	M. Darnault, Adjoint au Maire	x		x
	Mmes Chiappero et Legros, PNR	x		x
	Mme Chichery, DDT		x	x
	Mme Redon, Prestataire AEU, Socotec	x		x
	M. Allassoeur, Architecte	x		x

▪ Objet de l'atelier :

Suite aux 3 premiers ateliers à portée « théorique » ayant eu lieu fin Mars, début Avril, l'objectif était de passer à une phase de réflexion « active » avec la population. Pour amener la population à s'exprimer plus facilement, 3 plans programmatiques d'aménagement ont été mis au point par M. Allassoeur. Ces 3 propositions, volontairement très différentes, intègrent plus ou moins les principes de l'urbanisme durable (cf pièces jointes).

Après une présentation rapide, les personnes présentes ont été invitées à échanger autour des plans.

▪ Synthèse des échanges :

Globalement, le plan programmatique n°1 ne remporte pas l'adhésion (bonne compréhension de la part du public de l'absence de prise en compte suffisante du développement durable).

Les discussions ont surtout eu lieu autour des plans programmatiques n°2 et 3, avec les remarques et/ou questionnements suivants :

- assurer la sécurité pour tous les usagers, notamment vis-à-vis du bassin de rétention des eaux pluviales (risque de noyade), et de l'éclairage nocturne,
- éviter la prolifération d'insectes nuisibles autour du bassin de rétention des eaux pluviales,
- prévoir un éclairage nocturne économe, à l'image de ce qui est fait sur le reste de la commune (programmation et détection crépusculaire),
- prévoir une protection du lotissement aux vents dominants, de plus en plus sensibles,
- Respecter une part importante de végétation, en tenant compte de l'existant,
- Réfléchir aux clôtures : nécessaires ou pas, végétales ou pas, systématiques ou pas, etc.

- Installer des lieux de vie commune : point compost, jardins partagés, jeux pour enfants,
- Faire en sorte qu'il règne une certaine harmonie architecturale entre le lotissement existant et le lotissement futur : traiter la transition (qu'est-ce qu'une transition ?),
- Comment éviter une augmentation de circulation trop importante dans les rues voisines ? Quel sera le sens de circulation ?
- Prévoir du stationnement public pour l'accueil des visiteurs,
- Dans le cas de garages communs : qui les construit ? peuvent-ils avoir un autre usage ? peuvent-ils être support de panneaux solaires ?